

ATELIER ECOLE PREALPES ET MONTAGNES ALPINES

Seyne - 20 septembre 2016

INTRODUCTION

Francis Hermitte, maire de Seyne-les-Alpes, se félicite d'accueillir le premier atelier école d'actualisation de l'Atlas des paysages. La commune se situe à la jonction entre Alpes et Préalpes, à l'écart des centres urbains de Digne et Barcelonnette, ce qui lui a permis de préserver et de développer son identité. L'agriculture est dynamique, le PLU contraint le mitage et la forêt se développe seulement sur les anciens parcours abandonnés. Cette "nature préservée" est un atout pour le tourisme, renforcé par le patrimoine et le nouvel équipement de la station de ski de Grand Puy. Seyne se prête donc bien aux réflexions de la journée sur la qualité et l'évolution des paysages.

Luc Talassinos chargé de mission paysage à la DREAL PACA revient sur la convention européenne du paysage qui a insufflé la connaissance des paysages. Le premier atlas départemental de 2003 a été conduit en partenariat entre la DIREN et le Conseil Général des Alpes de Haute Provence, mais nécessite aujourd'hui une actualisation. Une démarche participative a été choisie pour parler de paysage sur le terrain, entre tous les acteurs. 3 ateliers sont prévus ; à Seyne, Volonne et Forcalquier. Il ne s'agit pas de développer une vision passéiste ou protectionniste des paysages, mais de partager et de construire un développement cohérent et qualitatif. Le BE Akene paysage, mandataire de l'étude, associé à Génopé, pour l'organisation des ateliers, s'appuiera sur les échanges, les témoignages et le travail des tables rondes pour étayer des objectifs de qualité paysagère et des actions pour le nouvel atlas des paysages réactualisé.

LECTURE DE PAYSAGE DEPUIS LE FORT DE SEYNE



Mots clés

Très beau, beau, respiration, bien être, ouvert, sérénité, calme, accueillant, patrimonial, vie moderne, "œuvre d'art", globalité, variété, paysage ouvert, "maitre du monde", apaisant, "scotché", rien d'exceptionnel mais un endroit où il fait bon vivre, intérêt de la découverte toujours renouvelé, on se sent infiniment petit, impression de théâtre, spectacle, une scène qui vit, mosaïque, harmonie d'échelle, pas de grand horizon, ...

La qualité de vie est attachée à la qualité du paysage et du patrimoine, là où il y a des racines ...

Paroles d'acteurs

Le mot "bien être" illustre le ressenti de la majorité des participants. Cela peut s'expliquer parce qu'on est en situation dominante, avec un large panorama, une lecture nette de la forme courbe de la vallée et des reliefs qui ne sont pas écrasants ("on voit sans relever la tête"). Ce paysage historique est façonné par la main de l'homme. Le positionnement de la ville par rapport à la vallée, puis du fort en limite de la frontière du royaume de France sous Louis XIV sont parfaitement cohérents par rapport au site. Le paysage qui s'offre à nous est à la fois naturel, bâti et agricole. Il y a donc de multiples intervenants qui ont une grande responsabilité dans les évolutions ; élus, propriétaires, agriculteurs, entrepreneurs, randonneurs, skieurs, pratiquant de vol à voile etc ...

Les conditions d'observation participent à l'ambiance ; début de matinée, sensation d'éveil, un peu de brume, du soleil, pas de vent, peu de bruit de voitures, le carillon des cloches de l'église ...

L'équilibre entre nature, agriculture et urbain est une lutte et un arbitrage permanent entre acteurs et gestionnaires. On remarque dans ce paysage la morphologie, les marnes, le positionnement du parcellaire agricole qui témoignent d'une vallée glacière. La forêt s'est développée autour des meilleures terres. Le rapport du vieux village aux extensions résulte de choix économiques ou urbains.

La zone d'activité a été repoussée loin du village pour ne pas gêner les cônes de vue depuis la RD900 et depuis le village. Cela évite les nuisances notamment acoustiques, mais l'absence d'aménagement qualitatif urbain en fait une zone d'ateliers et de dépôts et non pas un hameau ou un quartier. Les projets d'extension reposent sur la filière bois et le maintien de la scierie. Les conditions économiques sont très dures et le maintien d'activités en centre ville malgré une politique volontaire est difficile.

On ne peut que regretter le glissement généralisé vers le commerce banalisé et sans qualité en périphérie de ville. Avant, les halles étaient en centre ville, et offraient une architecture recherchée témoin de leur importance économique et urbaine.

Les zones commerciales et artisanales délocalisées et sans qualité induisent, avec un effet retard, une diminution de la fréquentation, notamment touristique, et un appauvrissement économique.

Un exemple positif peut être signalé toutefois à St Estève Janson dans les Bouches-du-Rhône labélisé pour un projet de ZA HQP (haute qualité paysagère) qui concilie qualité et économie.

On ne devrait pas opposer économie et paysage mais raisonner des projets globaux et de qualité.

PAYSAGE GEOLOGIQUE

Jean Simon Pages - Géologue, chargé de mission Géoparc UNESCO, communauté de communes Asse Bléone Verdon devenue au 1er janv 2017 Provence-Alpes Agglomération

Regarder le paysage de Seyne revient à raconter un voyage dynamique dans le temps. Les roches que l'on perçoit se sont déposées il y a environ 8 millions d'années, dans une mer assez profonde, bordée par un continent plus au nord. Il y a 30 000 ans un glacier venant de la vallée de l'Ubaye / Serre Ponçon, couvre le site jusqu'à mi pente. Le mouvement de ce glacier est à l'opposé de l'écoulement actuel de la rivière La Blanche. La forme en "U" de la vallée et la présence de blocs de moraine témoignent de cet âge glacière. Les bonnes terres agricoles exploitées jusqu'à mi pente correspondent au rabotage du socle géologique par le glacier, au dessus on retrouve les dépôts de marnes noires, des sols maigres, couverts par la forêt.

Le relief que l'on observe aujourd'hui n'est pas immuable. Aplanissement et adoucissement vont continuer à s'opérer. La forêt qui a été plantée pour lutter contre l'érosion des sols fin 19^{ème} début 20^{ème} siècle, risque fort d'évoluer avec le changement climatique. Le bocage agricole aura également du mal à se maintenir en cas de réchauffement et de sécheresse. Cette échelle des temps géologiques dépasse les évolutions issues des activités humaines sur le paysage.

TEMOIGNAGES

LA RESTAURATION DU PATRIMOINE SOURCE DE DYNAMIQUE LOCALE

André Savornin, Président de l'association Fort et patrimoine du pays de Seyne.



La ville de Seyne était déjà fortifiée lorsque Vauban construit le fort en 1691, pour contrôler la frontière et stopper les incursions du duc de Savoie dans le royaume de France.

La citadelle perd son intérêt militaire avec le traité d'Utrecht (1713) qui repousse la frontière au delà de Barcelonnette. Puis l'armée abandonne le site vers 1860. Il est ensuite revendu de particulier à particulier jusqu'en 1970.

En 1973 l'état de dégradation est tel qu'il relève d'un arrêté de mise en péril. Le conseil municipal est prêt à racheter le fort pour le démolir, mais l'association du *Fort et Patrimoine du Pays de Seyne* est créée et réhabilite dès lors, petit à petit, le site.

L'association compte actuellement environ 100 membres. Les freins à son action sont d'une part la dégradation du bâti et la course contre le temps que représente la restauration (L'accès à certains secteurs est par exemple bloqué pour le grand public pour raison de sécurité jusqu'à restauration), d'autre part le manque de moyens financiers. Enfin, les membres actifs sont parfois plus remerciés par le public de visiteurs que par les locaux, mais cela n'entame pas la volonté de faire vivre ce patrimoine.



Le tourisme patrimonial est positif pour la commune et un bon complément aux revenus de l'agriculture (50 % de l'activité locale). Les visiteurs recherchent "le vrai", "les racines", "la nature". Les visites guidées durent 2h pour la découverte du village et autant pour le fort. On note une augmentation de la fréquentation, autour de 8000 visites / an et une évolution du profil des visiteurs. Il y a plus de familles et de jeunes couples qui manifestent un réel intérêt pour l'histoire et le patrimoine.

ÉCONOMIE DE MOYENNE MONTAGNE :

Quel devenir pour les stations de ski de moyenne montagne et la filière bois ?

Michel Grambert, 2ème adjoint mairie de Selonnet, vice-président de la Communauté de communes Pays de Seyne, Président de l'Office de Tourisme Blanche Serre-Ponçon, Président de l'union régionale des communes forestières

Il y a 40 ans la réponse économique à l'exode rural en moyenne montagne a été le développement de l'artisanat et de "l'or blanc". L'activité saisonnière des stations de ski a permis à des jeunes de "rester au pays". Mais les attentes ont changé et la situation de notre territoire peut être comparable à ce que nous avons connu dans les années 60. Nous sommes actuellement au « creux de la vague » et nous subissons la crise économique, la crise du ski et le changement climatique. Beaucoup de maisons secondaires ou même principales sont fermées dans Seyne. Sur 12 000 lits disponibles au sein de la communauté de communes peu sont actifs.

Le secteur de Seyne - Serre Ponçon mérite d'être connu pour sa qualité, l'harmonie de ses paysages, de la nature et de ses habitants. La mise en valeur et les retombées économiques sont actuellement insuffisantes. Il y a peu de projets collectifs et certaines initiatives individuelles ne sont pas viables. Accueillir est un métier et notre reconversion doit

s'accompagner d'une évolution des mentalités vis-à-vis des touristes. Le dynamisme de l'agriculture avec de bons produits de terroir et le patrimoine sont des pistes de développement à poursuivre et professionnaliser.

Le rattachement du pays de Seyne à l'agglomération Dignoise va créer un lien nord / sud à renforcer, avec un nécessaire portage politique.

Une étude touristique a été engagée pour faire un diagnostic de la situation et définir une stratégie adaptée. Les assises du tourisme de 2015 ont montré l'importance de communiquer sur la destination "Blanche - Serre Ponçon", et de cibler des produits et une clientèle. L'étalement de la saison et différentes offres en plus du fonctionnement classique des stations de ski sont nécessaires. Les habitants devraient être des ambassadeurs, mais la concurrence très forte entre prestataires brouille ce message. Notre devenir touristique est lié à l'action proactive que nous devons engager avec l'ensemble des acteurs de ce territoire (collectivités, professionnels, associations, habitants...)

La forêt représente la moitié du territoire et la gestion forestière peut devenir une ressource économique importante. Actuellement cela représente une centaine d'emplois sur le pays de Seyne. Il semble nécessaire de repenser la gestion forestière localement : s'appuyer à la fois sur le besoin de régénération de la forêt et les filières économiques viables pour le territoire. Ce type de démarche se planifie sur 50 ans.

Malgré notre richesse forestière, le bois transformé tels que le bois énergie et le bois d'œuvre sont importés. La filière pour les constructions bois n'est pas opérationnelle. La réorganisation de la filière bois ne peut être à l'initiative de quelques propriétaires privés, l'investissement des collectivités est nécessaire. Elle doit être pensée dans sa globalité afin d'assurer la sécurisation des revenus économiques de cette filière et développer les outils de transformation tout en assurant une gestion écologique de nos forêts.

Les chartes forestières et les plans de gestion de la forêt communale sont de bons outils sous réserve d'assurer leur animation.

Ces réflexions locales doivent s'inscrire dans un contexte plus global tel que la stratégie interrégionale du Massif Alpin avec notamment la certification "Bois des Alpes".

Un autre phénomène s'exerce sur des territoires reculés comme celui de Seyne : Peu de jeunes forestiers sont intéressés par les postes ouverts sur ces territoires.

Les subventions auraient plus d'efficacité si elles répondaient à des actions économiques et qualitatives à la fois. Lorsque l'agriculture est viable économiquement il y a moins d'étalement urbain et de mitage. L'évolution de la forêt et de l'agriculture a un lien direct sur le devenir des paysages dont la qualité est souhaitée par tous les acteurs.

LES PAYSAGES DES ALPES DE HAUTE PROVENCE VUS DU CIEL

Regard du photographe Jean Huet.

Les Alpes de haute Provence sont à la confluence de plusieurs parcs nationaux et naturels régionaux ce qui témoigne d'une grande richesse et diversité, entre lavande et haute montagne.

Le patrimoine bâti des 199 communes du département est également remarquable.

Les évolutions observées depuis les années 2000 sont lentes en milieu naturel et rural. Par contre certains abords de villes ont été profondément modifiés par le développement d'habitat et d'activités.

Regard de paysagiste - Corine Corbier Akène paysage.

Les 8 minutes et demie de film projeté sont un condensé fidèle du département. On y retrouve les paysages naturels, agricoles et urbains. Les ambiances vont de la Provence à la montagne. Elles sont déclinées en de multiples facettes sur les thématiques de l'eau, du végétal et du minéral qui font la richesse des paysages. Les structures paysagères ; relief, cours d'eau, végétation, trame parcellaire ... sont très lisibles ce qui participe directement à la qualité ressentie des paysages.

On comprend instinctivement ces paysages même si on ne sait pas forcément décrypter ce ressenti de "beauté" et de "bien être". Le "capital paysage" du département est à cultiver.

TABLES RONDES

TABLE RONDE URBANISME, PLANIFICATION ET PATRIMOINE BATI



Constat

De belles silhouettes bâties et une architecture de caractère dans les villages. Mais beaucoup de cœurs de villages avec des logements vacants, sans dynamique d'aménagement d'espaces publics, ni de commerces de proximité.

Des extensions sous forme de pavillons, vecteur d'étalement urbain, de banalisation, de consommation d'espace agricole, de modification des silhouettes urbaines et paysagères traditionnelles, mais qui semble répondre à une demande sociale actuelle. Entrées de bourgs, de village et de ZA banalisées.

Présence traditionnelle de hameaux sur les communes ; ces derniers ont parfois une dynamique de développement aussi importante que le village ancien entraînant la disparition de coupure d'urbanisation.

Du patrimoine religieux, vernaculaire, militaire, protégé ou non, très présent mais manquant souvent d'entretien et de valorisation.

Questionnements

Comment revivifier les centres anciens (*garants de l'identité et de la mémoire de la commune mais aussi de la qualité de vie des habitants et d'attractivité touristique*) ?

Quelles alternatives aux lotissements et à l'habitat diffus ? Quels outils ?

Comment mettre en œuvre un urbanisme durable et qualitatif, tant sur les questions d'habitat, de ZA, d'entrée de ville, d'aménagement d'espaces publics et d'abords de patrimoine ?

Quels leviers pour restaurer le bâti ancien et le patrimoine (règles architecturales, financement ...) et le valoriser ?

Compléments apportés au constat par le groupe de travail

Prendre en compte l'urbanisme lié aux équipements touristiques ; stations thermales (Gréoux ...), les stations de ski, les campings et l'habitat léger de loisirs (HLL) notamment autour des lacs.

Le bâti agricole et les chalets d'alpage sont également à prendre en compte.

La place du village est un élément urbain et de qualité de vie sociale à faire ressortir.

Les routes sont le vecteur de découverte des paysages, surtout dans un département rural, avec une topographie souvent contraignante comme le 04, où on se déplace essentiellement en voiture.

La qualité des abords routiers, la mise en scène des points d'appel, les transitions entre paysage naturel / agricole / urbain sont donc à réfléchir et à aménager qualitativement. Les entrées de ville sont tout particulièrement visées ainsi que les cônes de vues vers les silhouettes des villages.

Le développement de lotissements en périphérie des villages, au détriment des centres anciens, répond à la demande sociale. Le bâti en centre ancien nécessite souvent des réhabilitations (tant pour remise état des constructions, que pour répondre aux nouvelles normes techniques ou aux nouveaux standards d'habitat). Le centre ancien présente souvent des difficultés d'accès et de stationnement, des espaces publics parfois peu attrayants dédiés à la voiture, pas de jardin privatif. Le réinvestissement des centres anciens nécessite donc une politique publique de l'habitat à l'échelle d'îlot voire de quartier et non pas seulement des restaurations ponctuelles. Cela passe par la restauration des espaces publics et le maintien de services et de commerces au lieu de les délocaliser en périphérie de village.

Objectifs de qualité paysagère et actions

- Défendre la centralité des villages (habitat, commerces, activités). Revitaliser et requalifier les centres anciens
 - Politiques nationales de résorbions de l'habitat indigne ou insalubre - ANAH
 - OPAH
 - Créer un guichet unique d'aide aux communes pour faciliter leurs projets
 - Généraliser le cahier des charges "village et cités de caractère" comme ambition de projet urbain
 - Créer une fiscalité adaptée pour favoriser l'habitat en centre ancien et pénaliser les pavillons périphériques
 - Penser mixité sociale et activité dans les projets
-
- Développer les villages en respectant et en renforçant les silhouettes et les structures urbaines
 - Définir les limites urbaines et traiter les transitions en s'appuyant sur les structures paysagères
 - Identifier et prendre en compte les cônes de vue depuis les itinéraires, dans un souci de qualité du cadre de vie et d'attractivité touristique
-
- Renforcer le volet paysager des PLU / PLUi / SCoT et produire des OAP argumentées et pertinentes
 - Se donner des moyens pour la qualité des études (équipe pluridisciplinaire, cout des études)
 - Réaffirmer la place du végétal en ville. Intégrer les structures végétales dans le tissu urbain.
 - Démarche "ville et village fleuris" une ambition à généraliser
 - Apporter du conseil auprès des communes, pétitionnaires, tous les acteurs ; créer un CAUE

- Intégrer les énergies renouvelables dans les projets urbains afin d'éviter des parcs photovoltaïques hors sol
- Réfléchir les énergies renouvelables à partir d'un bouquet diversifié issus des ressources locales et comme facteur de développement local et non comme une opportunité de tarif de rachat pour des entreprises extérieures au territoire.
- Tenir compte de la demande sociale et répondre aux objectifs de l'urbanisme durable ; centralité, densité, mixité sociale générationnelle et économique, déplacements doux, lutte contre l'étalement urbain ...
- Formation et éducation des élus et des citoyens
- Développer les projets participatifs et projets citoyens
- Favoriser le lien social
- Inventer des outils à l'échelle des EPCI pour accompagner la mutation des territoires touristiques ruraux
- Reconversion des petites stations de ski exposées au changement climatique
- Penser les pôles d'activités comme des espaces urbains en lien avec le territoire
- Diffuser et appliquer le guide des Zones d'activités ARPE 2015
- Intégrer le bâti agricole et plus globalement accompagner les projets agricoles (nouveau bâtiment, photovoltaïque, plantations, stockage ...)
- Aider les propriétaires à restaurer le patrimoine
- Concevoir les projets routiers comme élément de découverte du territoire en affirmant les séquences et découvertes paysagères (malgré des aménagements normalisés). Requalifier les entrées de ville.

Une table ronde pour un urbanisme durable

Dans un département rural et montagneux comme les Alpes de Haute Provence le développement de l'habitat et des zones artisanales s'est fait "tout naturellement" en dehors des villages, sur des terrains périphériques, faciles d'accès en voiture. Cette mutation s'opère le plus souvent au détriment de l'agriculture et fragilise les centres anciens qui perdent des habitants, des activités, des équipements alors qu'ils devraient être le centre de la vie communale.

Les effets paysagers sont pénalisants en termes d'étalement urbain, banalisation de l'architecture, perte de la structure urbaine, concurrence visuelle aux silhouettes et cônes de vue d'intérêt. Cela nuit à la fois au cadre de vie des habitants et à l'attractivité touristique des communes qui possèdent par ailleurs un remarquable patrimoine architectural protégé ou non.

Redonner leur centralité aux villages, favoriser leur revitalisation (accueil de nouveaux habitants, commerces et services ...) et leur requalification (habitat, espaces publics, équipements et services publics) est une priorité.

Le PLU est un bon outil pour raisonner le développement urbain dans le respect des structures urbaines, paysagères, fonctionnelles ... à condition qu'il soit conduit par des équipes pluridisciplinaires ayant les moyens de produire des diagnostics / OAP / documents de qualité et d'être force de conseil auprès des élus. Les politiques nationales de résorptions de l'habitat indigne ou insalubre, l'ANAH, les OPAH peuvent également aider à un changement des pratiques de ces dernières décennies.

TABLE RONDE PAYSAGE ET ECONOMIE TOURISTIQUE



Constat

La qualité de vie et l'attractivité touristique du département s'appuie en grande partie sur les paysages géologiques, naturels, ruraux et les villages des Alpes de haute Provence. Le patrimoine bâti et historique (religieux, militaire, vernaculaire), les grands cols, les stations de ski et les lacs (Sainte-Croix, Castillon ...) sont également des points forts.

Les extensions urbaines sous forme de pavillon au détriment de la rénovation des centres anciens, les entrées de ville et les zones d'activités « négligées » peu intégrées, les friches et le recul de l'agriculture participent à la banalisation et à la perte de qualité des "paysages du quotidien" et des "paysages remarquables".

L'accueil des touristes (stationnement, signalétique, interprétation ...) sur les grands sites est souvent peu organisé et qualitatif.

La création de maisons de terroir souvent déconnectées des villages et dans un environnement plus ou moins attractif interroge tout comme la multiplication de campings, qui deviennent à l'année des parcs de HLL / bungalows. Enfin le changement climatique pose la question pour les générations à venir de la pérennité de cultures comme la lavande et de l'enneigement hivernal.

Questionnements

Comment faire coïncider au plus juste l'image médiatique véhiculée et la réalité des paysages du territoire ?

Comment améliorer l'accueil du grand public et gérer les sites les plus fréquentés ?

Comment faire bénéficier les villages de plus d'attractivité et de retombée économique ?

Comment anticiper le changement climatique et ses effets (moins d'enneigement, changement des ambiances de montagne, modification des cultures et des paysages ruraux attachés, pression sur les lacs ...)

Compléments apportés au constat par le groupe de travail

Sur les atouts du territoire : le diagnostic en image mériterait d'être enrichi de photos de nature « pure » et de montagne : Nord Ubaye, la Motte du Caire, etc. Il est également proposé d'ajouter une photo représentant les passages de cols et les lacs.

Sur les « points noirs paysagers » présentés, le diagnostic aurait pu être plus marqué. Pour les stations de ski, les remontées mécaniques représentent un impact paysager assez faible. Le souci est surtout lié aux parcs de logements vieillissants.

Sur la préservation du paysage et plus particulièrement la qualité des aménagements liés au tourisme :

- Force est de constater que la faible qualité des aménagements touristiques ne semble pas conduire à une réduction du nombre de visiteurs.
- On peut toutefois s'interroger sur les effets « retard ».
- La qualité des paysages du quotidien et des bourgs est essentielle pour donner envie de rester sur le territoire.

Sur l'évolution de la demande et des pratiques :

- Développement d'un tourisme d'itinérance (ou en étoile) avec des séjours plus courts, moins statiques.
- Développer un tourisme sur « numérique » : applications sur mobile, jeux en réponse à une attente des jeunes et des familles.
- Demande d'activités « extraordinaires » et/ou d'aventure : activités de pleine nature, sports d'eau vive, découverte de la nature, activités de découverte de l'environnement nocturne, etc.
- Recherche de « vraies » rencontres avec les habitants (pouvant se traduire par une offre des agences de voyage, par des rencontres avec des personnages locaux, atypiques, haut en couleurs, etc.).

Une question centrale posée lors de l'atelier « Comment se positionner pour ne pas tuer le tourisme de masse qui apporte une manne financière importante pour les territoires ? »

Objectifs de qualité paysagère et actions

- Préserver la qualité des paysages et le patrimoine naturel : Les grands paysages mais aussi les paysages du quotidien
- Travailler sur le paysage du quotidien
 - Mener une réflexion globale sur une signalétique plus homogène et plus touristique : appliquer le Règlement de publicité (action régalienne) et au-delà harmonisation, qualité. Faire un lien entre la signalétique et les villages fleuris.
 - Traitement de l'espace public et des abords des équipements touristiques et activités économiques : Penser l'intégrer les aménagements (ZA/maison de pays) en lien avec le village et leurs abords (entrée de ville).
 - Améliorer les abords de certaines fermes, entreprises et habitations : aller à la rencontre des propriétaires pour sensibiliser par rapport à cette question des abords.

- Conserver une agriculture vivante et identitaire
 - Ne pas s'appuyant uniquement sur les images cartes postales véhiculée à l'échelle du département comme les lavandes de Valensole : valoriser également les paysages en lien avec les cultures emblématiques tels que l'olivier, les amandiers, l'élevage etc.
- Améliorer, diversifier l'offre touristique
 - Gestion et organisation de l'accueil touristique et des activités liées au tourisme.
 - Requalifier les stations de ski : réhabiliter notamment le parc hôtelier vieillissant
 - Soutenir une offre pour un tourisme vivant pour, par et avec les habitants afin de favoriser un tourisme de proximité et rencontre avec la population du département (exemple greeters)
- Créer des espaces d'accueil (signalétique, parkings) au niveau des cols, grands sites naturels et principales communes touristiques.
 - Achat de parcelles par le Département pour aménager et gérer les cols : action en cours menée par le service Environnement.
 - Développer une signalétique et des aménagements adaptés en toutes saisons : canaliser le public et utiliser ces espaces comme produit d'appel.
- Repenser la communication pour mettre en avant ces nouvelles offres.
- Sensibiliser et éduquer au bien commun et à son action individuelle seule vectrice d'un changement à long terme.
- S'appuyer sur l'effet entraînement et exemplarité de la collectivité.

Synthèse

Faisant suite aux entretiens de la matinée qui ont fait apparaître :

- un besoin de diversifier les activités touristiques,
- d'allonger la durée des saisons touristiques,
- de réfléchir sur l'évolution du parc résidentiel (et notamment du fort taux de résidences secondaires souvent occupées sur de faibles durées annuellement),

Le débat dans l'atelier *Paysage et tourisme* s'est engagé autour de trois axes :

- la nécessité d'augmenter le temps et le nombre de séjours à vocation touristique
- la préservation de paysages de qualité
- l'adaptation/prise en compte de l'évolution de la demande sociale et des pratiques touristiques

TABLE RONDE AGRICULTURE DE MONTAGNE ET FORET



Constat

Les paysages caractéristiques des Préalpes et montagnes alpines sont des paysages majoritairement composés de prairies de fauche et d'élevage, d'estives et de forêts. Ces paysages ruraux sont directement liés à l'activité agricole et forestière. On constate le développement d'habitat, l'abandon des cultures en terrasse, l'enfrichement de certaines pentes, la fermeture des milieux, le développement de la forêt sans pour autant qu'elle soit activement exploitée.

Les abords des exploitations agricoles mériteraient souvent un toilettage et une revalorisation. En réponse aux enjeux énergétiques actuels, Les hangars photovoltaïques se développent dans des configurations de volumétrie, orientation et matériaux qui sont en rupture avec le bâti traditionnel

Questionnements

Quelles actions agricoles et forestières engager pour maintenir et dynamiser ces économies ?

Quelles actions mettre en œuvre dans les documents d'urbanisme pour pérenniser l'économie agricole et forestière et maintenir la qualité des paysages ruraux ?

Comment concilier développement de toiture photovoltaïque et maintien du caractère du bâti agricole?

Comment assurer la qualité paysagère et architecturale des exploitations et de leurs abords ?

Compléments apportés au constat par le groupe de travail

L'agriculture est présente sur le territoire mais avec un dynamisme très variable suivant la qualité agronomique des sols et la proximité des voies d'accès.

Une agriculture à deux vitesses avec une déprise locale sur les terrains les moins favorables, mais aux abords des bourgs, une reprise d'activité avec plus de trente nouvelles installations ou reprises d'exploitations déjà existantes par de jeunes agriculteurs, par exemple les terres sont très demandées autour de Seyne.

Un regain d'intérêt qui s'accompagne d'un autre mode de production, autour du bio par exemple ainsi que d'un autre mode de valorisation des produits. Vente directe, circuit court, amap et économie circulaire.

Objectifs de qualité paysagère et actions

- Préserver les terres agricoles de l'urbanisation, du grignotage en périphérie des bourgs.
 - agir au niveau des documents d'urbanisme sur la préservation des terres agricoles, PLU PLUI SCOT
 - faciliter l'implantation des exploitations en zone péri urbaine pour favoriser le maraîchage, les circuits courts, près des lieux de consommation.
- Repenser la politique agricole
 - Réviser les aides à l'installation, promotion de couveuses ou pépinières d'entreprises agricoles, aide à l'acquisition de foncier
 - Aide et promotion du bio et des circuits courts par les collectivités
 - Organisation de la profession agricole pour diversifier les activités
 - Développer les produits de terroir et leur label
 - Développer les cultures anciennes bios et l'apiculture
 - Redynamiser la sylviculture, renouer avec une production de bois de qualité,
 - Renouer avec une production sylvicole de qualité,
 - Relancer la filière bois, choix des essences, replanter du bois de qualité
 - Réorganiser la filière bois, revoir le parcellaire dans le cas de petites parcelles difficilement exploitables
 - Relancer des scieries locales, avec une politique de pluri activité sylviculture et élevage
- Relancer une sylviculture plus technique et aboutissant à une meilleure biodiversité pour concilier approche économique touristique, naturaliste et sociale
 - Développer les techniques permettant de rentabiliser les bois de faible qualité actuellement encore sur pieds.
 - Développer le bois énergie, fabrique de pellets et plaquettes et les circuits de distribution.
- Encadrer les politiques énergétiques notamment le photovoltaïque, pour préserver les terres agricoles ainsi que la qualité du bâti agricole.
 - Accepter l'implantation des centrales photovoltaïques à l'échelle des parcelles agricoles et pas seulement en fonction d'opportunités foncières
 - Construire des hangars à l'échelle des exploitations, non surdimensionnés et de qualité architecturale en cohérence avec les bâtis existants et la qualité paysagère
 - Éviter les grands ensembles photovoltaïques qui confisquent l'espace
- Assurer la compatibilité des mutations des stations de ski, avec une activité agricole et la qualité paysagère.
 - Tourisme estival, saison hivernale plus courte, et agriculture sur pentes
 - Rendre compatible et trouver une synergie entre les lieux de loisir et le pâturage agricole.

- La problématique loup
 - Aide à la prévention
 - Concertation et communication
 - Cependant cette problématique n'est pas suffisante pour décourager les jeunes agriculteurs éleveurs
- Favoriser la formation des agriculteurs
 - La pluri activité nécessite un panel de formation adéquat, les agriculteurs ne peuvent pas être bons dans tous les domaines, technique agriculture, élevage, tourisme, gestion etc...
 - Economie, vente directe, circuits courts
 - Développer une approche collective, matériel, entraide, vacances etc
- Offrir un accompagnement aux agriculteurs pour améliorer l'insertion paysagère, pour un meilleur atout touristique et pour la qualité du cadre de vie
 - des nouveaux hangars,
 - des abords des exploitations

Synthèse

Une agriculture encore sous le coup de la déprise mais dont l'activité semble s'éveiller.

Une nouvelle forme d'agriculture basée sur la multi activité, sur une agriculture éthique et bio en relation directe avec une économie locale diversifiée qui développe une offre touristique variée axée sur les paysages, le cadre de vie et une vie saine.

Une agriculture plus soucieuse de l'environnement avec moins d'intrants, de produits phytopharmaceutiques, d'engrais de synthèse et moins consommatrice d'eau.

C'est la pérennité des exploitations qui confère aux paysages leurs sens et leurs qualités intrinsèques.

Si le système fonctionne économiquement, et si les terres sont correctement exploitées, les haies sont présentes, les prairies de parcours ou de fauche entretenues, la forêt exploitées et gérées.

La forêt constitue, la matrice, l'arrière plan de pratiquement tout le territoire, mais cette étendue ne constitue pas pour autant un grand atout.

En effet la sylviculture peine à trouver des débouchés, les bois ne sont pas de qualité pour le sciage ou l'ébénisterie. La trituration pour la pâte à papier ou pour le bois énergie n'est pas suffisamment rémunérateur pour compenser les frais d'exploitation et de débardage sur des terrains souvent accidentés et à forte pente, le bois n'est pas facilement mobilisable.

Cependant de nouvelles techniques peuvent s'appliquer et contribuer localement à une valorisation, bois lamellé collé de petites sections et ameublement d'intérieur.

Existe-t-il une éthique de valorisation ? Couper une forêt, la broyer l'évacuer vers une centrale pour y être brûlée, est ce du développement durable ? L'exportation de ressources appauvrit le sol et obère de ce fait la fertilité et le développement ultérieur de la zone traitée, tout comme l'enrésinement opéré il y a quelques décennies.

Pour exploiter en futaie irrégulière plus respectueuse du paysage, pas de coupe à blanc pas de cicatrice durable dans le paysage il est nécessaire de restructurer les boisements dans ce sens ;

La filière bois peine à se maintenir ou se développer, la mutation nécessaire, sera coûteuse et longue à mettre en œuvre, choix des essences, nouvelle technologie pour utiliser ces bois aux caractéristiques techniques difficiles, mais de nombreuses petites expériences montrent la voie, et pourraient aboutir à une viabilité de la filière.

Tout mettre en œuvre pour aider à cette restructuration.

Agriculture, sylviculture, l'objectif de ces nouveaux entrepreneurs n'est pas aujourd'hui de faire fortune mais bien de vivre différemment dans un cadre de vie de qualité, avec comme ambition de vivre bien.

Un paysage n'a de sens que si ses habitants peuvent y vivre, « travailler al pays »

LISTE DES PARTICIPANTS :

Nom	Prénom	Structure	Service
BROCCOLI	Gilles		Architecte
CORBIER	Corine	Akène paysage	Paysagiste mandataire de l'étude d'actualisation de l'atlas
DULAU	Marie-France	Mairie de Selonnet	1 ^{ère} adjointe
GALLIERE	Chantal	DDT 04 et DDT 05	Unité Interdépartementale de Conseil aux Territoires des Alpes du Sud - Chargée de mission Logement
GRAMBERT	Michel	Communauté de communes du Pays de Seyne	Vice-président CC, 2 ^{ème} adjoint mairie de Selonnet, Président de l'Office de Tourisme Blanche Serre-Ponçon, Président de l'union régionale des Communes forestières.
HERMITTE	Francis	Commune de Seyne les Alpes	Maire et président de la Communauté de communes du Pays de Seyne
HUET	Jean		Photographe
LALOT	Sylvie	Paysagiste conseil de l'Etat DDT 04	
LATIL	Isabelle	CD 04	Direction du Développement, de l'Environnement et de l'Eau. Service Environnement
LE BLOA	Gaëlle	Génope	Médiatrice - Organisation et animation des ateliers
MATHIEU	Patrick	CD04	Chef de service Environnement
MOURIER	Ghislaine	DDT04	Service Urbanisme et Connaissance des Territoires
OLIVE	Eric	ADT 04	Promotion/communication
PAGES	Jean-Simon	Géoparc UNESCO Provence-Alpes Agglomération	Géologue
RAULIN	Dominique	Région PACA	Service Environnement et Biodiversité - Direction du Développement des Territoires et de l'Environnement
REBOUL	Daniel	ONF	
REY	Michel	Mairie de Seyne	Adjoint
SAVORNIN	André	Fort et patrimoine	Président
SBABO	Laura	Office de Tourisme Blanche Serre-Ponçon	Agent de développement
SCHNEIDER	Julie	Département des Alpes de Haute-Provence	Service Tourisme - Animation des Sports de Nature et du Tourisme pour tous
SILVE	Isabelle	Commune de Seyne les Alpes	Service urbanisme
TALASSINOS	Luc	DREAL PACA	Chargé de mission Paysage/suivi de projets
VALENCE	Claire	UICTAS 04 05	
VICENTE	Xavier	Mairie de Castellane	Chef de projet Centre-bourg



*Lecture de paysage
depuis le fort de
Seyne*



*Témoignages à la maison
de Pays de Seyne*



*Accueil au Bellevue
par Monsieur
Michaël Biontino
pour le déjeuner*

